

La volonté de la France d'avoir une francophonie plus politique se bute à un obstacle majeur

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne

PARIS



■ À moins d'un mois du Sommet de l'île Maurice, la volonté de la France d'avoir une Francophonie « plus politique » continue de provoquer dans la famille francophone des tensions que six journées de discussions « houleuses et viriles » n'ont pas suffi à dissiper.

« Nous parlons la même langue mais pas le même langage », a résumé le représentant personnel du premier ministre Robert Bourassa, Ronald Poupart, hier soir à Paris, au terme de la dernière réunion du Conseil permanent de la Francophonie avant la conférence d'octobre.

Les Canadiens et les Québécois sont d'accord, en principe, avec l'idée de renforcer le rôle politique du CPF et se disent prêts à « procéder aux ajustements nécessaires ». À la condition que les Français veuillent bien préciser leurs intentions.

« Plus de pouvoirs politiques au CPF, ça veut dire quoi? On ne le sait pas, affirme M. Poupart. Quand on comprendra ce que ça veut dire, les difficultés seront

peut-être aplanies. Mais ça ne sert à rien de se braquer ou de lancer des ultimatums ».

La France est de son côté exaspérée par l'attitude des Nord-Américains, qui veulent bien discuter de ses réclamations, mais seulement en décembre à Bamako, lors de la prochaine conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Les Français refusent d'attendre. Ils soumettront une proposition à la conférence ministérielle préparatoire qui précédera le sommet de l'île Maurice. « Nous allons tenter de faire débloquer ça au niveau ministériel, a dit un officiel français. Là au moins, nous aurons affaire à des ministres qui comprendront les problèmes et les enjeux. »

La France a renoncé à faire évincer le secrétaire général de l'ACCT, le Québécois Jean-Louis Roy, désormais assuré d'être ré-élu en décembre puisqu'il est le seul candidat en lice. Elle reste cependant déterminée à le remettre à sa place, en faisant réaffirmer clairement par les chefs d'États et de gouvernements la primauté politique du Conseil permanent de la Francophonie.